

	<b>CONSIGNES</b>	Date :	2022-07-07
	<b>INCENDIE</b>	Date de révision :	
		Approuvé par :	E. Bastien
		Préparé par :	V. Benoit
		Nbre de pages :	1 de 1

Toute personne qui constate un début d'incendie ou la présence de fumée doit sans délai appliquer les principes du **S.A.F.E.** :

- **Sauver**, déplacer ou évacuer toute personne située à proximité du foyer d'incendie;
- **Alerter**, donner l'alarme en déclenchant une station manuelle d'incendie et aviser le bureau de la sécurité en composant le numéro d'urgence «**4411**» (**ou 819.478.4671, poste 4411 d'un téléphone portable ou de l'extérieur du cégep**) ;
- **Fermer**, compartimenter le secteur touché par l'incendie en fermant les portes et les fenêtres;
- **Éteindre**, utiliser un extincteur portatif et tenter d'éteindre le foyer d'incendie (si cela est possible et sécuritaire).

#### **Déclenchement de l'alarme et consignes à suivre pour évacuer l'immeuble:**

##### **Signal d'incendie :**

- **Tonalité de 120 coups par minute**  
Lorsqu'un signal d'alarme incendie retentit, il s'agit d'un **ordre d'évacuation** et tous les occupants doivent quitter le bâtiment par l'issue la plus près.

##### **À l'émission d'un signal d'alerte vous devez :**

- Suivre les directives émises par l'équipe des mesures d'urgence et demeurer attentif aux messages qui peuvent vous être adressés;
- Se préparer à évacuer si vous en recevez l'ordre :
  - Ne pas perdre de temps à récupérer vos objets personnels;
  - Fermer la porte du local en quittant;
  - Ne jamais ouvrir une porte sans avoir vérifié du dos de la main si elle est chaude;
  - Vérifier s'il y a de la fumée dans le corridor d'accès et si oui, se couvrir la bouche et le nez avec un tissu (chandail, manteau);
  - Vous rendre au point de rassemblement situé sur la pelouse avant du cégep (écriteau) et attendre toute nouvelle directive.

**Attendre les instructions de l'équipe des mesures d'urgence avant de réintégrer l'immeuble ou de quitter les lieux.**